







Résoluo Pro Référence

Protection Juridique

Fiche Produit 2021

	Garanties ⁽¹⁾	Domaines	Délais de carence	Seuil d'intervention	Nombre d'interventions	Prise en charge
Une question ? 	Information juridique Orientation dans les démarches	<ul style="list-style-type: none"> ■ Tous les domaines du droit 	Aucun	Aucun	Illimité	
Un litige ? 	Conseil juridique Recherche d'une solution amiable Intervention auprès de la partie adverse	<ul style="list-style-type: none"> ■ Litiges avec les salariés ■ Locaux professionnels ■ Voisinage professionnel ■ Fournisseurs ■ Travaux immobiliers⁽²⁾ ■ Protection commerciale ■ Défense pénale ■ Garde à vue 	Aucun sauf Litiges avec les salariés Voisinage professionnel 2 mois	402 € HT	2 litiges par année d'assurance	16 000 € HT par litige
Un procès ? 	Mise en œuvre de l'action judiciaire avec l'avocat choisi par le client Suivi de l'affaire jusqu'à l'exécution des décisions rendues	<ul style="list-style-type: none"> ■ Stage de récupération de points⁽³⁾ 	Aucun	Aucun	1 stage par assuré et par an ⁽⁴⁾	200 € TTC par stage
	Accompagnement permis de conduire Mise en relation avec un prestataire	<ul style="list-style-type: none"> ■ Domaines non garantis par le contrat et au-delà de 2 litiges 	Aucun	Aucun	Illimité	

(1) Selon les termes du contrat AXA Résoluo Pro Référence.

(2) < 4 000 € HT hors fournitures/7 000 € HT fournitures comprises.

(3) Centres agréés Prévention Routière Formation.

(4) Selon la réglementation en vigueur.



Résoluo Pro Référence en quelques exemples

Litiges avec les salariés	Un de vos salariés refuse la modification d'une clause de son contrat de travail. Vous recevez une convocation au Conseil de prud'hommes suite au licenciement d'un collaborateur.
Locaux professionnels	Votre point de vente a été endommagé lors de travaux dans l'entreprise voisine. L'installation électrique de votre nouveau local est hors normes et vous ne pouvez pas utiliser vos machines.
Fournisseurs	Un de vos fournisseurs vous a livré du matériel non conforme à votre demande. La machine que vous avez expédiée a été détérioré par le transporteur.
Protection commerciale	Un client refuse de vous régler les travaux effectués chez lui, invoquant des malfaçons.
Défense pénale	L'un de vos salariés se blesse et vous êtes poursuivi pour violation délibérée de votre obligation de sécurité. Vous êtes poursuivi en qualité de dirigeant pour vente de produits avariés.
Récupération de points	Il ne vous reste que six points sur votre permis de conduire et vous souhaitez effectuer un stage de récupération.
Circulation	Vous contestez l'excès de vitesse pour lequel vous êtes condamné.
Garde à vue	Vous êtes placé en garde à vue pour infraction aux règles d'hygiène et de sécurité suite à la chute grave d'un de vos ouvriers.



Tarif TTC

Résoluo Pro Référence	186 €/an
------------------------------	----------

